

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Ashmore SICAV Emerging Markets Local Currency Bond Fund: Z GBP (Inc)

Un compartiment de Ashmore SICAV

ISIN: LU0877287812

Société de gestion : Ashmore Investment Management (Ireland) Limited

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds consiste à rechercher une appréciation du capital en investissant dans une gamme de valeurs mobilières diversifiées et/ou d'autres actifs financiers liquides. Le Fonds est activement géré par Ashmore Investment Management Limited et réplique l'indice JP Morgan Government Bond Index Emerging Market Global Diversified (l'« Indice de référence ») dans le cadre de son processus d'investissement aux fins de la comparaison de sa performance avec ledit Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement a toute discrétion quant à la composition du portefeuille du Fonds.

Le fonds vise à investir essentiellement dans des obligations et des instruments similaires émis par des entités souveraines et quasi souveraines des marchés émergents. Le fonds cherchera à atteindre principalement ses objectifs par le biais de titres libellés dans les monnaies locales des marchés émergents. Le fonds peut également investir dans des instruments financiers dont la valeur dépend de la valeur et des caractéristiques d'un ou plusieurs actifs sous-jacents (instruments dérivés) et recourir à certaines techniques à des fins de couverture et de gestion efficace des actifs.

Au moins 70 % des titres détenus par le fonds doivent être notés par une agence de notation reconnue à l'international. Le fonds ne peut pas investir plus de 30 % de son actif net dans des investissements libellés dans une seule et unique monnaie autre que le dollar US (à moins qu'en cas de dépassement de cette limite, lesdits investissements ne soient

couverts en dollar US). Le fonds ne peut pas investir plus de 25 % de son actif net sur un seul et même marché émergent.

Le fonds n'est pas habilité à investir dans des instruments émis par des entités autres que des entités souveraines ou quasi souveraines, à l'exception d'autres fonds d'investissement éligibles. Les investissements directs en titres négociés sur le marché des valeurs chinoises s'effectueront dans le cadre du quota RQFII admis pour Ashmore ou via CIBM Direct Access. Le fonds ne peut pas accorder de prêts ou de garanties en faveur d'un tiers. Le fonds a principalement recours à une approche macro descendante active en termes de gestion d'investissements.

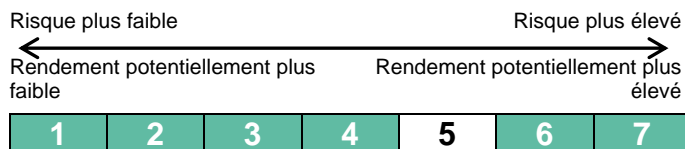
La monnaie de référence du fonds est l'USD.

Les coûts des opérations peuvent avoir une incidence importante sur les performances, en fonction de facteurs tels que la liquidité de marché.

Toute plus-value sur vos actions sera réinvestie sur une base annuelle, sauf demande contraire expresse par écrit de votre part.

Vous pouvez acheter ou vendre des actions du présent fonds chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg et à Londres (à l'exception des samedis et dimanches), ou d'autres jours déterminés de temps à autre par le conseil d'administration, en soumettant un formulaire de demande à l'administrateur avant la limite de négociation. Pour connaître l'ensemble des détails relatifs aux objectifs et à la politique d'investissement, veuillez vous reporter à la section 2 du prospectus du fonds disponible sur www.ashmoregroup.com.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques ne constituent pas nécessairement une indication fiable des rendements futurs.
 - La catégorie de risque n'est nullement garantie et elle est susceptible d'évoluer au fil du temps.
 - La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.
- L'indicateur de risque-rendement ci-dessus est calculé sur la base des lignes directrices émises par le CERVM (Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières). Parmi les autres risques qui ne sont pas pris en compte dans le calcul figurent les éléments suivants :

Risque de crédit : l'émetteur d'un actif financier détenu au sein du Fonds ou une contrepartie peut ne pas effectuer en temps voulu des paiements de revenus ou de capital dus au Fonds.

Risque de liquidité : s'il y a trop peu d'acheteurs ou de vendeurs des instruments sous-jacents, la capacité à valoriser et négocier les actifs pourrait s'en trouver affectée.

Risque de contrepartie : risque que des parties avec lesquelles le Fonds effectue des investissements (la « contrepartie ») et, le cas échéant, l'entité sur le Marché émergent concerné avec laquelle la contrepartie a conclu des accords visant à assurer une présence onshore sur ledit Marché émergent ne remplissent pas leurs obligations contractuelles.

Risque opérationnel : risque de perte découlant de procédures, systèmes ou politiques inadaptés ou défaillants.

Risque de garde : risque de transaction et de garde lié à la négociation d'investissements sur les Marchés émergents découlant de la nature moins développée de certains Marchés émergents.

Risque de taux d'intérêt : des variations des taux d'intérêt peuvent induire des fluctuations positives ou négatives de la valeur des actifs détenus par le Fonds.

Risque de change : le fonds investit dans différentes devises. Les fluctuations des taux de change affecteront la valeur du fonds.

Dérivés : le Fonds peut également investir dans des dérivés dont la valeur dépend de la valeur et des caractéristiques d'un ou plusieurs actifs sous-jacents. Ces dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture (contre le risque de change, par exemple) ou en tant qu'investissements. Leur utilisation peut aussi bien accroître le risque de

perdes qu'augmenter les gains potentiels comparé à des Fonds qui n'utilisent pas de dérivés.

Les Marchés émergents offrent certes des opportunités de rendement, mais présentent également des risques. Le Fonds investit sur les Marchés émergents, lesquels peuvent être plus volatils que des marchés plus matures. En outre, les investissements sur les Marchés émergents comportent des risques opérationnels plus élevés que ceux effectués sur des marchés développés. La valeur de votre investissement peut aussi bien baisser qu'augmenter. Dans des cas extrêmes, cela peut entraîner une perte totale de votre investissement. En raison des risques impliqués, l'investissement dans le Fonds convient uniquement aux investisseurs familiarisés avec les produits volatils, comprenant les risques encourus et à même de supporter la perte d'une part importante, voire de la totalité des Fonds investis dans le Fonds. Du fait de ces risques, il est fortement recommandé aux investisseurs de s'attacher les services d'un professionnel indépendant quant aux implications de l'investissement dans le Fonds.

Risque lié à la Chine : le fonds est exposé aux risques opérationnels et de liquidité inhérents aux investissements réalisés en Chine et au système RQFII. Les souscriptions d'actions peuvent être suspendues ou reportées si AIML n'est pas en mesure d'acquiescer, le cas échéant, un quota supplémentaire à celui admis par le système RQFII. Concernant le régime fiscal en Chine, la position du programme RQFII ne saurait être garantie. Ainsi, en tant que conseiller fiscal professionnel, AIML se réserve le droit de constituer, si nécessaire, une provision pour certaines taxes ou revenus dus sur les investissements du fonds. Il est possible que cela pénalise les actionnaires en fonction de la charge fiscale finale, de la provision constituée et de la date de souscription ou de rachat de leurs actions.

Risque lié au Shanghai-Hong Kong Stock Connect : le fonds peut rencontrer des difficultés ou des retards dans l'application des droits qui lui reviennent au titre des actions A chinoises, tels que le titre et l'assurance de propriété, en cela que les régimes de valeurs mobilières et les systèmes juridiques des marchés de Shanghai et de Hong Kong peuvent différer sensiblement.

En raison des risques impliqués, l'investissement dans le fonds convient uniquement aux investisseurs familiarisés avec les produits volatils, comprenant les risques encourus et à même de supporter la perte d'une part importante, voire de la totalité des fonds investis dans le fonds. Du fait de ces risques, il est fortement recommandé aux investisseurs de s'attacher les services d'un professionnel indépendant quant aux implications de l'investissement dans le fonds.

Des informations complémentaires sur les risques sont fournies au chapitre « Facteurs de risque » du prospectus du fonds.

Frais

Les frais facturés servent à financer les coûts de gestion du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent l'accroissement potentiel de votre investissement.

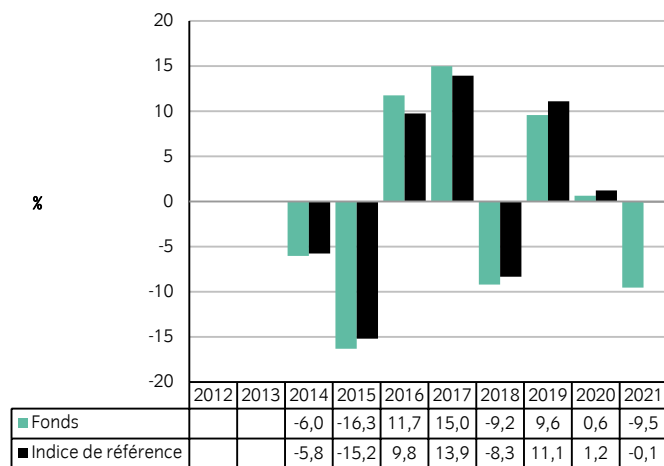
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun frais
Ces frais correspondent au montant maximum qui peut être déduit de votre versement avant investissement.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,17 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun frais

Les frais d'entrée indiqués correspondent au montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins ou que vous ne payiez aucun frais d'entrée. Veuillez prendre conseil auprès de votre conseiller financier ou distributeur pour confirmer vos frais d'entrée effectifs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les dépenses de la période close le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre et ne comprend pas le coût des opérations de portefeuille. Pour chaque exercice, le rapport annuel du fonds comportera des détails sur le montant exact des frais encourus.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter au prospectus du Fonds, disponible à l'adresse suivante : www.ashmoregroup.com.

Performances passées



- Les performances passées ne présagent pas des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en GBP déduction faite de tous les frais courants à l'exclusion toutefois de tous frais d'entrée ou de sortie (le cas échéant).
- Les chiffres relatifs à la performance prennent en compte tous les frais courants mais aucun frais d'entrée ou de sortie.
- Date de lancement du fonds : 25/02/2010
- Date de lancement de la catégorie d'actions : 08/04/2013

Informations pratiques

- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris les cours les plus récents, des informations détaillées sur les modalités de placement, le prospectus du Fonds, les rapports annuels et semestriels et d'autres informations pratiques concernant le Fonds sont disponibles sur www.ashmoregroup.com. Le prospectus du Fonds ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent également être produits en anglais sur demande adressée par courrier électronique à Ashmore-TA-Lux@ntrs.com ou en appelant au +352 27 62 22 279. Ces informations seront fournies gratuitement.
- Northern Trust Global Services SE est le dépositaire et l'agent payeur du Fonds.
- Le régime fiscal luxembourgeois peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle et il peut y avoir des conséquences fiscales dans votre pays de résidence et/ou de citoyenneté. Vous pouvez substituer à ce fonds d'autres fonds ou catégories d'actions d'Ashmore SICAV, sous réserve des conditions d'éligibilité. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section 11 du prospectus du fonds.
- Le présent document décrit la classe Z GBP (Inc) de Ashmore SICAV Emerging Markets Local Currency Bond Fund, un compartiment de Ashmore SICAV. Cette catégorie d'actions est représentative de toutes les catégories d'actions Z et Z2 (Dis.) et (Cap.) de ce fonds libellées en GBP et/ou dans d'autres monnaies, comme indiqué dans le prospectus. Pour les catégories d'actions Cap., tout revenu tiré de vos investissements sera réinvesti sur une base mensuelle. Pour des informations complémentaires concernant les catégories d'actions représentées, veuillez vous reporter à la section 2 du prospectus du fonds disponible sur www.ashmoregroup.com.
- Des informations détaillées sur la politique de rémunération de la Société de gestion, y compris une description des modalités de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes en charge de l'octroi de la rémunération et des avantages, sont disponibles à l'adresse suivante : www.ashmoregroup.com et peuvent également être obtenues gratuitement au format papier sur demande adressée au siège social de la Société de gestion.
- La responsabilité de Ashmore Investment Management (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ashmore SICAV est un Fonds à compartiments multiples proposant plusieurs compartiments qui sont exploités indépendamment et dont l'actif et le passif sont ségrégués en vertu de dispositions légales.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ashmore Investment Management (Ireland) Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Les Informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 18 février 2022.